

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1880.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR L'EXERCICE 1881 (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (²), PAR M. BOCKSTAEL.

MESSIEURS,

Le projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1881 déposé à la séance du 27 février 1880 fixait l'ensemble des ressources ordinaires de l'État à 279,177,719 francs. Les amendements déposés le 23 novembre suivant augmentent de 7,190,920 de francs les ressources prévues et portent le Budget à 286,368,639 francs.

Le Budget de 1881 dépasse de fr. 12,871,579 celui de 1880 qui s'élevait à 273,407,060 francs.

Les notes qui accompagnent le Budget donnent la comparaison avec le Budget précédent et justifient les augmentations qui sont basées sur l'accroissement normal que présentent certains produits.

Le chemin de fer est de beaucoup le plus important facteur du Trésor. Il a rapporté en 1879 96,352,231 francs.

La prévision de recette pour 1880 était de 99,000,000 de francs; elle sera considérablement dépassée.

(¹) Budget, n° 91, I (session de 1879-1880) et n° 5.

(²) La section centrale, présidée par M. DESCAMPS, était composée de MM. GILLIEUX, ORTMANS, MALLAR, BOCKSTAEL, D'ANDRIMONT et LIPPENS.

Pour établir le Budget de 1881 on n'a pas, avec juste raison, tenu compte de l'influence favorable que l'Exposition nationale devait avoir exercé sur les transports, et le Gouvernement a établi la présomption de recette pour 1881 en prenant pour base le premier semestre de 1880. Elle doit s'élever à 107,108,000 francs en y comprenant le produit des lignes reprises par l'État et celles à exploiter en 1881.

Malheureusement l'accroissement des recettes du chemin de fer n'indique pas toujours la prospérité de l'industrie. C'est ainsi, par exemple, que celle qui fournit le plus de transports au chemin de fer, l'industrie charbonnière, est depuis plusieurs années dans une situation fâcheuse que le Budget révèle par la décroissance successive du produit de la redevance sur les mines. L'extraction augmente considérablement, mais la vileté du prix des charbons prolonge une crise sans précédents.

Le Gouvernement, dans la pensée qu'elle prendra fin en 1881, a estimé à 400,000 francs le produit de la redevance sur les mines qui se trouvera ainsi en augmentation de 94,841 francs sur 1879. Le résultat pour 1880 n'est pas connu, la prévision était de 340,000 francs.

Les postes et télégraphes produisent chaque année davantage.

La loi du 28 juillet 1879, que la nécessité d'équilibrer les Budgets rendait indispensable, fait sentir son influence favorable sur la recette.

Les rapports sur les Budgets des Voies et Moyens des deux derniers exercices insistaient sur la nécessité de comprendre dans les Budgets annuels non-seulement les recettes et dépenses ordinaires, mais *toutes les recettes et toutes les dépenses de l'État*.

M. le Ministre des Finances, tenant la promesse qu'il avait faite, fournit, dans les notes préliminaires, la situation du Budget des ressources extraordinaires et spéciales et en regard les crédits spéciaux.

Les ressources extraordinaires s'élèvent à fr.	222,702,816 72
Les crédits spéciaux à	213,078,429 47

Il y aurait donc des ressources non employées pour fr. 13,624,387 25 c^s, à ne considérer que le Budget en discussion; mais le déficit sur l'ensemble des opérations des Budgets de 1830 à 1879 étant de fr. 20,436,360 45 c^s, on constate une insuffisance de ressource de fr. 6,811,973 18 c^s pour solder le compte des recettes et dépenses extraordinaires.

L'annexe A fournit le relevé des ressources extraordinaires restant disponibles au 31 octobre 1880.

L'annexe B, le relevé des crédits spéciaux restant à la disposition de chacun des Départements.

Ces documents ont été transmis à M. le Président de la Chambre, par M. le Ministre des Finances qui les avait annoncés dans la note préliminaire du Budget.

Toutes les sections ont adopté le Budget à l'unanimité; une seule observation a été présentée dans la section centrale. Au chapitre des péages sur les canaux, un membre a signalé l'anomalie existant au préjudice des bateliers naviguant sur le Moervaart, qui sont obligés de payer, outre le péage établi sur le canal, un droit spécial qui se perçoit par des particuliers au passage des ponts tournants sur le dit canal; ce qui place ces bateliers dans une position évidente d'infériorité vis-à-vis de ceux qui circulent sur d'autres voies navigables. Cet honorable membre a demandé à la section d'émettre le vœu de voir le Gouvernement faire cesser cette perception.

La section a chargé son rapporteur d'examiner la question.

En 1778, lors de l'approfondissement et de l'élargissement du Moervaart dans l'intérêt de la navigation, les propriétaires des cinq ponts en maçonneries ont établi, à leurs frais, des ponts tournants, moyennant un droit de passage et à charge d'entretenir et de faire manœuvrer les dits ponts.

Le règlement de police du Moervaart décrété par l'impératrice Marie-Thérèse le 17 janvier 1780 a établi un droit de pont de 28 centimes (3 stuyvers) à chaque fois que le pont devra être tourné, et 14 centimes (6 oorden) lorsque le passage ne nécessitera aucune manœuvre.

Le droit, dit de pont, était vivement discuté : on soutenait qu'il était aboli par les lois qui ont supprimé les privilèges de la féodalité.

Le 21 janvier 1873, un batelier ayant refusé d'acquitter le droit, l'héritier des propriétaires du pont de Terwest fit assigner le récalcitrant devant le tribunal de simple police de Loochristy.

Le jugement qui intervint déclara que le fait incriminé ne constituait pas une contravention de police. Sur l'appel de la partie civile, le tribunal correctionnel de Gand reforma ce jugement et condamna le délinquant, reconnaissant ainsi le droit des propriétaires à la perception dont il vient d'être parlé.

La Cour de cassation à laquelle le jugement du tribunal de Gand fut déféré a, sur les conclusions conformes de M. le procureur général, rejeté le pourvoi (arrêt du 5 janvier 1874, Pas. 1874, p. 49).

L'arrêt décide que le péage concédé sous l'ancien régime à titre onéreux en dédommagement de frais de construction n'a point un caractère de féodalité et qu'il est compris dans l'exception faite en l'article 15, § 3, de la loi des 15-28 mars 1790 abolie de la féodalité.

Nul ne peut donc se refuser à acquitter le droit de manœuvre au passage des ponts établis sur le Moervaart, indépendamment des péages ordinaires dus pour la navigation sur ce canal.

Le 17 juillet 1880, l'administration communale de Moerbeke s'est adressée au Gouvernement pour qu'il mît fin à un état de choses préjudiciable aux intérêts des populations qui habitent le long du Moervaart. Elle signalait qu'il suffirait d'abroger le règlement de police qui consacre la perception du droit.

La section ne croit pas qu'elle ait à discuter la légitimité du moyen, mais elle estime qu'il y a lieu de faire cesser une anomalie préjudiciable aux riverains du Moervaart; elle invite le Gouvernement à examiner la question et à prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître le *droit de pont*, dût-il, s'il reconnaît les droits des propriétaires, recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

La section centrale a voté, à l'unanimité, le Budget des Voies et Moyens; elle a l'honneur d'en proposer l'adoption à la Chambre.

Le Rapporteur,
H. BOCKSTAEL.

Le Président,
J. DESCAMPS.

ANNEXES.

ANNEXE A.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS POUR 1881.

Relevé des ressources extraordinaires réalisées et réalisables restant disponibles au 31 octobre 1880.

NATURE DES RESSOURCES.	SOMMES	
	PARTIELLES.	TOTALES.
Ressources disponibles au 31 décembre 1879	226,702,816 72	226,702,816 72
Ressources nouvelles de l'année, réalisées ou à réaliser :		
Loi du 26 avril 1880	4,000,000 »	
— 27 id. —	4,500,000 »	
— 23 mai —	26,500,000 »	
— 25 id. —	900,000 »	
1° Emprunts autorisés	197,000 »	67,496,587 05
— 23 août —	964,421 62	
— 25 id. —	372,800 »	
— 26 id. —	25,598,500 »	
— 27 id. —	4,663,865 45	
2° Annuités dues par les provinces et les communes pour construction de maisons d'école. (Loi du 27 août 1880)	2,300,000 »	2,500,000 »
3° Prélèvements sur les traitements des instituteurs en remboursements des avances faites en vertu de la loi du 25 août 1880	500,000 »	500,000 »
4° Produits de la frappe de monnaies divisionnaires d'argent. (Loi du 15 mai 1880).	1,000,000 »	1,000,000 »
5° Fonds d'amortissement de la dette à 4 p. o/o, attribués au Trésor en 1880.	2,258,700 45	2,258,700 45
TOTAL fr.		300,258,104 22

ANNEXE B.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
Acquisition du dépôt de mendicité d'Hoogstraeten. (Loi du 6 mai 1877.). .	65,000 »	2,175 45
Agrandissement de la maison pénitentiaire de Namur; agrandissement des maisons d'arrêt de Charleroi et de Courtrai. (Loi du 24 mai 1878.). . .	100,000 »	8,076 48
Frais d'expropriation des bâtiments de l'asile des hommes aliénés à Froidmont et de quelques parcelles de terre. (Loi du 1 ^{er} avril 1879.)	50,000 »	50,000 »
Continuation des travaux du nouveau Palais de Justice en construction à Bruxelles. (Loi du 26 avril 1880.).	4,000,000 »	1,678,662 24
	4,215,000 »	1,738,914 15

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR L'EXERCICE 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
A. Constructions et améliorations. — Bâtimens civils.		
Installation des Académies au Palais Ducal; matériel pour les collections de la Bibliothèque royale. (Loi du 27 juillet 1877.)	55,985 "	1,950 60
Installation des Académies dans les locaux du Palais de la rue Ducale. (Loi du 4 juin 1878.)	78,800 "	28,509 94
Loi du 6 août 1879. { Renouvellement du mobilier de l'hôtel du Gouverneur de la province de la Flandre occidentale	35,000 "	2 90
{ Renouvellement d'une partie du mobilier de l'hôtel provincial à Arlon.	4,000 "	96
{ Ameublement des salons de l'hôtel provincial à Liège.	10,000 "	5,684 30
Loi du 23 mai 1880. { Ameublement et installations des bureaux dans les nouveaux locaux.	110,000 "	110,000 "
{ Mobilier de l'hôtel provincial à Mons.	50,000 "	50,000 "
{ — — à Gand.	31,150 "	31,150 "
Ameublement des bureaux de l'Administration provinciale de la Flandre occidentale. (Loi du 23 août 1880.)	12,000 "	12,000 "
B. Subsidés et services divers.		
Subsidés destinés à des travaux d'amélioration du régime de la Vesdre et de la Mandel, dans un intérêt industriel et hygiénique. (Art. 1 ^{er} .) (Loi du 8 septembre 1859 et arrêtés royaux du 26 décembre 1861, n° 1, et du 5 novembre 1862, n° 5, § 19.)	500,000 "	144,887 45
Frais relatifs à l'enquête hygiénique et récompenses à décerner à l'occasion de l'épidémie du choléra de 1866. (Loi du 6 juin 1867.)	100,000 "	16,405 15
Subsidés pour construction et ameublement de maisons d'école. (Loi du 14 août 1875, art. 1 ^{er} .)	20,000,000 "	127,564 21
Travaux de voirie vicinale, d'assainissement et d'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. (Loi du 4 août 1879.)	2,000,000 "	1,512,821 92
Construction et ameublement de maisons d'école. (Loi du 27 août 1880.)	2,500,000 "	1,050,550 "
A REPORTER fr.	25,266,935 "	5,051,127 45

*Suite des sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
REPORT fr.	25,266,935 »	3,051,127 45
<i>C. Objets d'art et de science.</i>		
Acquisitions pour la galerie des plâtres du Musée royal de peinture et de sculpture. (Loi du 2 juin 1861, § 2.)	25,000 »	55 »
Acquisition d'œuvres d'art destinées aux Musées royaux de peinture et de sculpture de l'État. (Loi du 16 août 1873, art. 1 a.)	200,000 »	4,880 »
Dépenses d'ameublement, frais d'emballage et de transport, etc., des collections provenant de la donation faite par M. Demeester de Ravenstein. (Loi du 21 décembre 1874.)	40,000 »	3,097 94
Loi du 34 mai 1876. { 3 ^e Acquisition d'œuvres d'art destinées aux Musées royaux de peinture et de sculpture.	100,000 »	100,000 »
Loi du 34 mai 1876. { 4 ^e Acquisition d'objets d'art et d'archéologie pour le Musée royal d'armures et d'antiquités	25,000 »	5 35
Acquisition d'instruments pour l'Observatoire royal (Loi du 29 mars 1877.)	341,700 »	124,821 59
Loi du 4 août 1879. { Acquisitions faites pour la Bibliothèque royale en 1878 et à faire en 1879	11,000 »	1 34
Loi du 4 août 1879. { Musée royal de peinture; acquisition d'aquarelles et de dessins de feu Madou.	6,991 50	1 »
Frais du dénombrement de la population au 31 décembre 1876. (Loi du 24 mai 1876, art. 1, 1 ^{er} .)	125,000 »	764 14
Confection des tables des anciens registres paroissiaux. (Loi du 29 mars 1877.)	100,000 »	5 82
Frais de publication, de l'exposé de la situation du royaume de 1861 à 1875. (Loi du 27 juillet 1877.)	25,000 »	2,590 26
Premiers frais de la commission des fêtes de 1880. (Loi du 4 juin 1878.)	10,000 »	528 95
Célébration du 50 ^e anniversaire de l'indépendance nationale. (Loi du 4 août 1879.)	4,847,000 »	853,863 95
Revision de la pharmacopée officielle. (Loi du 4 août 1879.)	4,000 »	1,500 »
Dépenses relatives à la participation des producteurs belges à l'Exposition de Melbourne. (Loi du 16 mars 1880.)	100,000 »	50,000 »
Confection des tables des registres paroissiaux. (Loi du 15 mai 1880.)	100,000 »	60,114 40
Loi du 23 mai 1880. { Acquisition d'œuvres pour la Bibliothèque royale.	25,000 »	3,964 50
Loi du 23 mai 1880. { Acquisition d'œuvres d'art et d'archéologie pour le Musée d'armures et d'antiquités.	10,000 »	478 45
Loi du 23 mai 1880. { Participation des Belges à l'exposition de Paris en 1878.	5,000 »	12 85
Loi du 23 mai 1880. { Recensement à opérer au 31 décembre 1880.	900,000 »	894,582 02
Célébration du 50 ^e anniversaire de l'indépendance nationale. (Loi du 28 août 1880.)	1,700,000 »	1,477,384 06
TOTAUX. fr.	55,967,626 50	6,630,476 91

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE POUR L'EXERC. 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
A. Construction et améliorations de bâtiments.		
Construction et ameublement des écoles normales de Liège et de Mons (Loi du 27 mai 1876.)	505,500 "	62 75
Travaux à l'école normale de Liège. (Loi du 29 mars 1877.)	21,000 "	2,494 12
Ameublement et installation du Ministère de l'Instruction publique. (Loi du 28 juillet 1879.)	186,000 "	2,000 50
Loi du 4 août 1879. { Université de l'État; amélioration et construction de locaux; installations matérielles.	4,500,000 "	4,431,684 27
{ Écoles normales primaires et sections normales de l'État déjà existantes; amélioration de locaux	565,000 "	492,000 "
Organisation matérielle de l'enseignement normal primaire. (Loi du 25 août 1880)	964,421 62	729,591 32
Ameublement des locaux du Ministère de l'Instruction publique (Loi du 25 août 1880.)	197,000 "	45,107 01
Loi du 25 août 1880. { Appropriation des locaux des sections normales à Bruges et à Nivelles.	6,800 "	6,800 "
{ Projets de plans-types pour la construction d'athénées, collèges et écoles moyennes	6,000 "	6,000 "
{ Construction et ameublement de sections préparatoires d'écoles moyennes.	520,000 "	320,000 "
Construction et ameublement de maisons d'écoles. (Loi du 27 août 1880.)	4,663,865 45	1,580,865 85
B. Divers.		
Pensions des professeurs et instituteurs (Loi du 4 juin 1878)	489,776 55	73,550 78
Création d'une bibliothèque centrale au Département. (Loi du 18 mai 1880.)	40,000 "	40,000 "
Avances aux instituteurs des sommes dues pour traitements en cas de refus de paiement des communes. (Loi du 25 août 1880.)	500,000 "	561,552 92
Loi du 25 août 1880. { Frais du concours ouvert pour l'étude des sciences naturelles	7,000 "	7,000 "
{ Cours normaux temporaires de maitresses d'écoles gardiennes	15,000 "	91 75
{ Cours normal de dessin pour le personnel enseignant des écoles communales et des écoles normales primaires	15,000 "	15,000 "
{ Concours entre les écoles d'adultes de la province de Namur.	5,000 "	5,000 "
	15,005,365 60	8,116,219 25

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils			
§ 9. Construction d'un hôtel pour la direction des contributions, à Gand. (Loi du 16 août 1875.)		160,000 "	1,315 51
Loi du 27 mai 1876.	§ 5. Monument de S. M. Léopold I ^{er} et parc à Laeken. Dernier crédit	1,000,000 "	105,548 69
	§ 11. Continuation des travaux de restauration et d'amélioration du palais des princes-évêques de Liège.	200,000 "	37,028 65
§ 5 Construction d'un bâtiment pour le service du <i>Moniteur belge</i> . (Loi du 17 juillet 1877.)		500,000 "	14 51
Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. (Loi du 5 juin 1878.)		1,000,000 "	40 78
Érection d'un monument à l'ancien champ de manœuvres (Loi du 8 avril 1879.)		1,800,000 "	416,785 18
Loi du 4 août 1879.	Agrandissement du Palais de la Nation et des Ministères. Transfert du Ministère des Travaux publics.	2,000,000 "	586,620 56
	Pavillon de Tervueren. Travaux de conservation.	100,000 "	74,825 77
	Palais des beaux-arts.	1,135,000 "	915,225 11
	École normale de Bruges	950,000 "	879,227 01
	École normale de Gand.	950,000 "	444,097 95
	Conservatoire. Habitation du directeur et du secrétaire	80,000 "	16,782 68
	Conservatoire de Liège.	200,000 "	200,000 "
	Transfert du Musée d'histoire naturelle dans les bâtiments du Jardin zoologique.	250,000 "	246,950 10
	Construction de l'hôtel des Monnaies.	585,000 "	535,299 57
	Restauration du palais des princes-évêques	400,000 "	400,000 "
	Hôtel du Gouvernement provincial à Bruges, reconstruction des bâtiments incendiés.	210,000 "	126,000 46
	Construction d'une prison cellulaire à St-Gilles	1,500,000 "	1,367,110 21
	Bureau principal des postes et télégraphes à Bruxelles	1,200,000 "	1,198,106 50
	Déplacement de l'Observatoire royal de Bruxelles	1,000,000 "	999,528 20
	Nouvel hôtel des postes à Anvers	12,000 "	155 42
Loi du 26 août 1880	Amélioration et construction de locaux pour l'enseignement normal primaire	500,000 "	500,000 "
	École normale des humanités à Liège. Agrandissement.	450,000 "	450,000 "
A REPORTER. fr.		15,780,000 "	9,298,254 24

*Suite des sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
REPORT.fr.		15,780,000 »	9,298,254 24
B. Chemins de fer.			
Construction à Courtrai d'une remise pour six locomotives. (Loi du 5 juin 1868, § 22.)		55,000 »	55,000 »
Chemin de fer de ceinture à Gand. (Loi du 9 juillet 1875, § 21.)		515,000 »	14,981 64
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 27 mai 1876. (Lignes dans le Luxembourg)		46,000,000 »	20,474,800 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 19 décembre 1876. (Chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter.)		14,250,000 »	498,100 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 26 juin 1877. (Lignes à construire par la Société anonyme de construction de chemins de fer, convention-loi des 25 avril/3 juin 1870.)		97,170,000 »	47,840,200 »
Capital nominal des titres de la Dette publique à 4 p. % à créer en vertu de la loi du 3 juin 1878. (Chemin de fer de Battice à Aubel.)		2,610,200 »	1,154,700 »
Chemin de fer de Blaton à Ath. (Loi du 17 juillet 1877.)		450,000 »	44,750 96
Raccordement des stations des Guillemins et de Vivegnis à Liège. (Loi du 21 mai 1878.)		20,000 »	19,562 53
Voies et travaux, travaux d'extension, plus valeur des rails d'acier. (Loi du 17 juillet 1877.)		7,000,000 »	997,560 »
Chemins de fer. — Voies et travaux. (Loi du 5 juin 1878.)		5,500,000 »	2,046,549 94
Loi du 17 février 1879.	1° Matériel métallique pour le service de la voie des chemins de fer en exploitation	2,000,000 »	41,660 56
	2° Extension du matériel de transport et de traction	4,000,000 »	392,858 28
Loi du 4 août 1879.	Chemins de fer d'Anvers à la frontière des Pays-Bas dans la direction de Tilbourg ou de Boxtel	5,000,000 »	2,997,669 »
	Chemin de fer de Libramont à Bertrix et études du prolongement vers le chemin de fer de l'Est français	2,000,000 »	1,956,564 42
	Chemin de fer de la vallée de l'Amblève	6,000,000 »	5,986,301 »
	Chemin de fer de Wavre à Jodoigne par Gastuche	2,000,000 »	1,997,112 64
	Chemin de fer d'Audenarde à Orroir	2,000,000 »	1,997,732 58
	Parties communes aux lignes de Virton et d'Athys à la Meuse, avec station d'échange à proximité de Virton	1,000,000 »	900,417 07
	Rachat du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul.	2,850,000 »	8,740 81
	Voies et travaux. — Travaux d'extension et de complément	16,500,000 »	8,781,824 14
Loi du 25 mai 1880.	Extension du matériel de traction et de transport.	7,500,000 »	1,046,576 78
	Chemin de fer. — Voies à établir sur les quais d'Anvers. — Travaux aux stations	2,500,000 »	2,500,000 »
	Embranchement du quartier Léopold à Bruxelles.	1,900,000 »	1,900,000 »
	Remises à voyageurs, à locomotives, etc..	2,500,000 »	2,566,397 50
	Signaux et appareils de sécurité	2,000,000 »	1,561,921 19
Extension du matériel de traction et de transports.		12,000,000 »	9,244,000 55
A REPORTER.fr.		258,830,200 »	126,104,035 52

*Suite des sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
REPORT. . . . fr.	258,880,200 »	126,104,033 52
Rachat de la concession du chemin de fer de Virton	6,948,500 »	6,948,500 »
Rachat du matériel (tout ou partie) du chemin de fer de Virton. — Extension du matériel roulant du réseau de l'État	8,500,000 »	8,500,000 »
Travaux à effectuer sur la ligne d'Anvers à la frontière des Pays-Bas. — Constructions sur le réseau de l'État, de remises, magasins, etc.	2,000,000 »	2,000,000 »
Lignes d'Ostende—Armentières et Furnes-Dunkerque. Dépenses d'exploita- tion. (Loi du 5 août 1879.)	10,200 »	10,200 »
<i>C. Télégraphes.</i>		
Loi du 4 août 1879. { Extension du réseau télégraphique	200,000 »	37,575 »
{ Établissement de télégraphes le long des voies navigables	150,000 »	57,793 56
Lignes télégraphiques le long des canaux. (Loi du 25 mai 1880.)	100,000 »	100,000 »
<i>D. Bateaux à vapeur.</i>		
Construction d'un nouveau steamer remorqueur. (Loi du 9 juillet 1875, § 28.) .	180,000 »	24,977 05
Loi du 4 août 1879. { Achat de deux bateaux pilotes	150,000 »	96,866 67
{ Construction d'un bateau garde-pêche	160,000 »	120,597 50
{ Paquebot en acier.	700,000 »	700,000 »
<i>E. Canaux.</i>		
Subside pour la souscription d'actions de la Société concessionnaire d'un canal à grande section, formant jonction de la Lys à l'Yperlée. (Loi du 14 août 1862, art. 2.)	2,800,000 »	200,000 »
Construction, à l'intersection du canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord, et de celui de Gand à Bruges, d'ouvrages destinés à isoler les eaux de la Lys de celles de ce dernier canal. (Loi du 14 septembre 1864, § 5.) .	350,000 »	120,547 57
Amélioration du canal de Bruges à Ostende, en vue de donner plus de facilité à la navigation maritime. (Loi du 5 juin 1870, § 8.)	250,000 »	21,148 05
§ 12. Canal de Turnhout à Anvers, par St-Job in t'Goor. (Loi du 16 août 1875.) .	1,000,000 »	55,514 57
Loi du 17 juillet 1877. { Amélioration du canal de Bruges à Ostende . . .	500,000 »	476,240 84
{ Amélioration du canal de Lisseweghe, endigue- ment du Zwyn	14,000 »	10,000 »
Loi du 4 août 1879. { Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut	435,000 »	157,792 19
{ Canaux bouillers du Hainaut	6,000,000 »	5,965,798 21
{ Canal de Gand à Terneuzen.	5,000,000 »	2,941,053 14
{ — de Roulers à la Lys	500,000 »	546,184 70
{ — de la Lys à l'Yperlée.	2,000,000 »	1,998,877 »
{ — de Bruges à Ostende et port d'Ostende . .	5,000,000 »	2,805,408 65
Loi du 26 août 1880. { Canaux houillers du Hainaut	500,000 »	500,000 »
{ Canal de Gand à Terneuzen	1,500,000 »	1,500,000 »
A REPORTER. . . . fr.	299,807,900 »	161,792,689 58

*Suite des sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
REPORT.	299,807,900 »	161,792,689 38
F. Rivières.		
Part d'intervention de l'Etat dans les travaux d'assainissement de la Senne. (Loi du 4 juin 1866.)	3,000,000 »	85,185 35
Part de l'Etat dans les travaux à exécuter à la Trouille, à Mons. (Loi du 12 juin 1869, 7°.)	350,000 »	35,140 16
Travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux de la Senne de l'amont vers l'aval de la ville de Bruxelles. (Loi du 3 juin 1870, § 16)	40,000 »	20,048 96
Loi du 16 août 1873. { § 11. Travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec les Pays-Bas	400,000 »	7,851 78
{ § 16. Amélioration de la Dyle	40,000 »	39,904 12
{ § 24 Travaux d'amélioration du système d'égouts de la ville de Tournai	200,000 »	199,714 26
§ 15. Mandet; travaux de canalisation. (Loi du 9 juillet 1875.)	42,000 »	128 51
§ 20. Travaux d'amélioration de la Grande-Nèthe. (Loi du 27 mai 1876) . .	24,000 »	18,080 28
Loi du 17 juillet 1877. { Amélioration de la Grande-Nèthe	136,000 »	6,435 48
{ Travaux d'amélioration à la Lys.	150,000 »	147,000 »
Loi du 5 juin 1878. { Construction de barrages dans la Meuse.	1,200,000 »	380,158 93
{ Lys. — Travaux d'amélioration	150,000 »	150,000 »
{ Dendre (barrage de la).	70,000 »	155 07
Loi du 4 août 1879. { Barrage de la Gileppe.	600,000 »	525,007 20
{ Meuse	1,000,000 »	351,489 13
{ Escaut. — Travaux d'amélioration.	2,900,000 »	2,638,420 54
{ Dendre. — Travaux d'amélioration	160,000 »	104,059 75
{ Grande-Nèthe	100,000 »	53,632 40
{ Yser	500,000 »	151,049 94
{ Écoulement des eaux du Sud de Bruges.	10,000 »	2,141 50
{ Exécution des travaux stipulés dans le traité du 12 mai 1865 avec les Pays-Bas	80,000 »	80,000 »
Travaux à l'Escaut. — Transformation de la navigation. (Loi du 25 mai 1880.	500,000 »	500,000 »
A REPORTER.	311,289,900 »	167,284,310 71

*Suite des sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits
alloués antérieurement.*

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
REPORT.	311,259,900 »	167,284,310 71
G. Ports et côtes. — Polders.		
§ 8. Exhaussement et renforcement de la digue du comte Jean. (Loi du 8 juillet 1865.)	450,000 »	20,447 83
Loi du 3 juin 1870. { § 12. Réunion des embarcadères établis le long des quais du Kattendyck et du Rhin bordant l'Escaut à Anvers	500,000 »	198,402 15
{ § 23. Établissement de nouveaux phares à Blan- kenberghe et à Heyst	175,000 »	15,219 48
Construction de nouveaux murs et d'embarcadères le long des quais du Kattendyck et du Rhin, et premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse, à Anvers. (Loi du 27 juillet 1871, § 15.)	1,000,000 »	32,793 74
Reconstruction partielle des quais d'Anvers et établissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut (Loi du 17 avril 1874.)	2,000,000 »	109,015 »
Nouvelles installations pour le service de la marine à Ostende. (Loi du 27 mai 1876, § 18.)	400,000 »	140,568 12
Installations pour la marine à Ostende. (Loi du 5 juin 1878.)	300,000 »	300,000 »
Loi du 4 août 1879. { Nieupoort. Bassin à flot.	1,000,000 »	996,583 73
{ Blankenberghe. Plage des bains et dépendances du port	250,000 »	222,775 12
{ Travaux de défense de la côte.	300,000 »	134,920 73
{ Installations maritimes d'Anvers.	16,000,000 »	6,337,637 »
{ Installations maritimes à Ostende	350,000 »	350,000 »
Installations maritimes à Anvers (Loi du 23 mai 1880.)	5,000,000 »	5,000,000 »
Installations maritimes à Ostende (Loi du 26 mai 1880.)	5,000,000 »	5,000,000 »
H. Routes et ponts.		
Travaux de raccordement de routes. (Loi du 5 juin 1878.)	2,000,000 »	21,179 07
Loi du 4 août 1879. { Construction et reconstruction de ponts apparten- nant à des routes. Subsidés.	3,500,000 »	1,333,765 73
{ Raccordement à Molenbeek-Saint-Jean du boule- vard Léopold II au boulevard d'Anvers.	1,000,000 »	442,380 13
{ Prolongement de l'avenue d'Auderghem jusqu'aux nouveaux établissements militaires.	375,000 »	90,254 49
{ Ourthe. — Établissement d'un pont à Chénée . .	20,000 »	7,819 70
{ Lys. — Pont à Courtrai et chemin de halage. . .	505,000 »	483,378 65
TOTALS.fr.	351,384,900 »	188,521,471 38

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
A. Constructions et améliorations. — Bâtiments civils.		
Appropriation des terrains à bâtir de l'école vétérinaire de Cureghem. (Loi du 1 ^{er} juin 1874.)	495,000 "	15,737 94
Mise en valeur de terrains domaniaux. (Loi du 15 avril 1878.)	1,280,000 "	584,556 88
Travaux de construction de magasins destinés aux papiers hors d'usage provenant de diverses administrations publiques. (Loi du 28 août 1878.) . .	20,000 "	112 86
Appropriation d'installation du nouvel hôtel des monnaies. Participation à l'Exposition nationale. (Loi du 15 mars 1880.)	55,000 "	25,408 36
B. Divers.		
Frais d'émission et de confection des titres de l'emprunt de 240 millions de francs à 5 p. % (Loi du 29 avril 1873.)	500,000 "	6,451 88
Frais de confection et d'émission des titres à 4 p. % ainsi que de ceux à délivrer en exécution de la loi du 9 juillet 1875. (Loi du 27 mai 1876, art. 4.)	80,000 "	28,561 50
Frais d'émission et de confection des titres à 4 p. % destinés au paiement de lignes concédées. (Loi du 26 juin 1877.)	150,000 "	75,159 "
Frais de confection des titres à 4 p. % (Loi du 31 mai 1878.)	55,000 "	17,655 92
Conversion de la dette à 4 1/2 p. % en un fonds nouveau à 4 p. %, frais de confection de nouveaux titres. (Loi du 25 juillet 1879.)	275,000 "	153,796 04
Frais de confection et d'émission des titres de la Dette publique à créer en vertu des lois des 4 juin, 5 juin et 26 août 1878 et des 17 février, 30 mars, 1 ^{er} et 8 avril, 24 juin et 4 août 1879	75,000 "	25,519 42
Frais de la révision des pensions militaires. (Loi du 14 mars 1880.)	10,000 "	2,097 15
Frais d'expertise de biens échangés en convention. (Loi du 12 mai 1880.) .	4,500 "	5,865 80
Fabrication de monnaies et de médailles en souvenir du 50 ^e anniversaire de l'indépendance. (Loi du 15 mars 1880.)	850,000 "	827,000 "
TOTAUX. fr.	3,609,500 "	1,545,658 75

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1881.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 31 octobre 1880, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 31 octobre 1880.
A. — Frais de guerre et de défense.		
Travaux de défense à Anvers et à Termonde. (Loi du 2 septembre 1870.) .	2,150,000 „	571,767 69
Loi du 27 mai 1877. { Exhaussement des affûts de siège pour canons rayés.	782,000 „	220,464 66
{ Ouvrages de défense des forts du bas Escout. . . .	1,800,000 „	93,402 16
Loi du 18 août 1878. { Construction de deux forts permanents en avant de Lierre et de Waelhem sur la rive gauche de la Nèthe.	5,000,000 „	826,538 66
{ Complément et amélioration de l'artillerie. . . .	7,500,000 „	5,240,026 94
Achèvement des forts de Merxem, de Zwynndrecht et de Gruybeke. (Loi du 5 juin 1878.)	2,200,000 „	277,457 94
B. — Bâtimens militaires.		
Construction d'une grande meunerie militaire à Anvers, et établissement dans toutes les boulangeries militaires du royaume de fours aérothermes et de pétrins mécaniques. (Loi du 21 mai 1872.)	750,000 „	824 65
Construction de casernes et d'hôpitaux militaires. (Loi du 50 mars 1879.) .	4,000,000 „	11,132 56
Construction par l'État des bâtimens destinés au casernement des troupes à Saint-Nicolas. (Loi du 2 août 1879.)	5,000 „	5,000 „
Construction et amélioration de casernes et hôpitaux militaires. (Loi du 27 avril 1880.)	4,500,000 „	4,416,021 58
TOTAUX. fr.	26,667,000 „	11,662,436 84